



Convention Collective Nationale-FHP :

Salaires bloqués,

ÇA SUFFIT !

Depuis 2012, la Fédération Patronale de l'Hospitalisation Privée (FHP) se moque des salarié.e.s et des Organisations Syndicales qui les représentent !

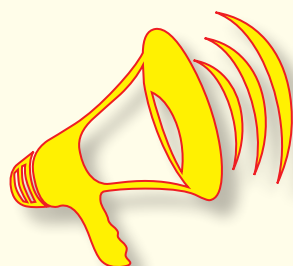
- **Valeur du point figée à 6,97 €.**
- **Négociation des grilles de classification mainte fois promise, sans cesse reportée.**

Pour toute réponse aux revendications salariales, la FHP renvoie vers la négociation au niveau de chaque entreprise, anticipant ainsi l'application du projet de loi «Travail» qu'elle soutient.

Le 21 juin, la CGT et FO ont mis solennellement en garde la Fédération Patronale qui refuse sans cesse les revendications.

Dans ses conditions, la CGT et FO n'ont d'autre choix que de recourir à la préparation du rapport de force !

EXIGEONS :



⇒ **une augmentation significative de la valeur du point**

⇒ **une amélioration des grilles de classification prenant en compte tous les diplômes et les qualifications**

Nous, salarié.e.s, sommes prêt.e.s à recourir au rapport de force si nécessaire.

